



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 3 mars 2025

Faits saillants

- La Suisse reprend la plupart des mesures du 16^{ème} paquet de sanctions de l'UE
- La BNS, dont le niveau de réserves constituées en 2024 fait débat, exclut d'investir dans les cryptos
- L'industrie MEM de plus en plus inquiète de la guerre commerciale entre les US et l'UE

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 06/03	Var. vs 27/02
EUR/CHF	0,9569	+ 1,7 %
USD/CHF	0,8859	- 1,3 %
SMI	13 029	+ 0,5 %
Taux 10a	0,650 %	+ 20 pb

Guerre en Ukraine

Sanctions : La Suisse a repris l'extension des listes des sanctions concernant la Russie et la Biélorussie du 16^{ème} paquet, arrêté le 24 février par l'Union européenne (UE). 48 nouvelles personnes physiques et 35 nouvelles entreprises et entités sont soumises au gel des avoirs et à l'interdiction de mise à disposition d'avoirs ou de ressources économiques. 74 nouveaux navires sont en outre soumis à de vastes interdictions les empêchant de bénéficier de services maritimes. Trois banques ont été frappées d'interdiction de transaction pour avoir utilisé SPFS, l'alternative développée par la Russie au système de transfert financier SWIFT. Treize autres banques russes ont été sanctionnées via la privation de services spécialisés de messagerie financière (système SWIFT) à compter du 17 mars 2025. D'autres mesures du 16^{ème} paquet de l'UE, notamment dans les secteurs des marchandises, des finances et des services, sont en cours d'analyse afin que le Conseil fédéral puisse examiner leur reprise éventuelle.

Macroéconomie

Inflation : Le taux d'inflation en glissement annuel a encore légèrement diminué en février, s'affichant à +0,3 % (après +0,4 % en janvier), le niveau le plus bas depuis avril 2021. Par rapport au mois précédent, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé (+0,6 %), une première depuis le printemps dernier, en raison notamment de la hausse des loyers et des prix des transports aériens. L'inflation sous-jacente (hors produits frais, énergie et carburants) est demeurée stable, à +0,9 % sur un an.

Marché du travail : En février, le taux de chômage au sens du SECO a légèrement diminué de -0,1 point, pour atteindre 2,9 %. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient

135 446 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une baisse de -0,2 % par rapport à janvier. Sur un an toutefois, le nombre d'inscrits a progressé de +21 %, reflet des difficultés de l'économie dans plusieurs segments clefs, en particulier industriels.

Secteur financier

Banque Nationale Suisse : La Banque nationale suisse (BNS) a détaillé le bénéfice de 81 Mds CHF qu'elle a enregistré en 2024, après deux années de pertes. Ce gain provient principalement de ses investissements en monnaies étrangères, qui lui ont rapporté 67 Mds CHF, notamment grâce à la hausse de l'euro et du dollar par rapport au franc (les gains de change ayant ainsi représenté près de 25 Mds CHF). Le stock d'or (1 040 tonnes) a quant à lui rapporté 21 Mds CHF (grâce à la hausse de 37 % du cours l'an passé). La BNS a enfin subi une perte de près de 7 Mds CHF sur ses positions en francs. La banque centrale suisse a fixé à 11,6 Mds CHF la dotation à la provision pour réserves monétaires au titre de l'exercice 2024 (ce qui correspond à 10 % du solde de provisions dont elle disposait l'an dernier) ; après la prise en compte de la réserve pour distributions futures négative de 53 Mds CHF, le bénéfice porté au bilan s'est ainsi établi à 15,9 Mds CHF, dont 3 Mds ont été reversés à la Confédération et aux cantons. Les provisions et réserves ont porté le ratio fonds propres / bilan à 16,3 %, un niveau bien supérieur à de nombreuses banques centrales selon l'Observatoire de la BNS qui a appelé à « convenir d'un objectif de fonds propres pour la BNS et d'un plan pour la répartition d'un éventuel excédent au fil du temps » (cf. [Veille économique et financière du 21 au 28 février](#)). Enfin, le président de la banque centrale, Martin Schlegel, s'est opposé cette semaine à une initiative populaire initiée en décembre dernier qui viserait à contraindre la banque centrale à investir dans le bitcoin. Selon lui, les cryptomonnaies ne remplissent pas les critères d'une bonne monnaie : elles sont très volatiles, peu liquides et présentent des failles de sécurité trop élevées.

Réglementation TBTF : Après la publication du rapport de la Commission d'Enquête Parlementaire (CEP) sur la crise de Credit Suisse (cf. [Veille économique et financière du 13 au 20 décembre](#)), le débat sur la régulation des banques systémiques va débiter au Parlement. Le Parti socialiste (PS), inquiet du risque que représenterait UBS pour l'économie suisse, avec un bilan représentant désormais le double du PIB helvétique, a dénoncé, en amont de ces débats, l'inaction des partis de droite et la force du lobbying bancaire sur la majorité bourgeoise au Parlement. Les socialistes ont donc proposé leur propre plan d'action qui repose sur cinq axes : i) une transparence accrue (avec, par exemple, pour responsabiliser les actionnaires et les managers, le versement de bonus et dividendes dans un fonds provisionné pendant 10 ans qui aiderait à stabiliser la banque en cas de difficultés futures) ; ii) la limitation de la taille de la banque, avec la création, d'une part, d'une holding propre qui détiendrait les filiales étrangères, et d'autre part, d'un nouveau « Credit Suisse » pour éviter une position monopolistique d'UBS sur le marché domestique ; iii) le renforcement des exigences en capital, avec 40 Mds CHF de fonds propres supplémentaires, et une garantie à 100 % des filiales étrangères (qui coûterait 25 Mds CHF de fonds propres supplémentaires) ; iv) le renforcement de la surveillance bancaire ; v) la clarification des modalités d'un éventuel sauvetage public avec, d'une part, des paiements annuels de la part d'UBS pour l'Etat qui, selon les socialistes, offre aujourd'hui implicitement une garantie à la banque, et d'autre part, une nationalisation en cas de crise. Le PS se défend de concurrencer le rapport final de la CEP, soulignant que « si certaines recommandations sont excellentes, d'autres ne vont clairement pas assez loin » ; la gauche est en tout cas très critique des délais prévus pour une réforme bancaire, qui ne serait pas débattue avant 2027 et n'entrerait en vigueur qu'en 2029.

Secteurs non financiers

Industrie MEM : L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) a traversé une année 2024 difficile, marquée par une baisse des ventes (-4,6 %) et des exportations (-3,1 %), principalement en raison d'une demande atone en Europe, selon Swissmem, l'association

faîtière du secteur. Seules les exportations vers les États-Unis et l'Inde ont été en hausse. Pour la faîtière, aucune reprise à court terme n'est attendue ; l'industrie craint en effet les répercussions d'éventuelles hausses de tarifs douaniers par les États-Unis, qui pourraient entraîner des représailles de l'UE et perturber jusqu'à 70 % des exportations suisses, en particulier si Bruxelles venait à considérer la Suisse en tant que pays tiers. Face à ces incertitudes, Swissmem appelle les autorités fédérales à renforcer les accords commerciaux, notamment avec l'UE, et à assouplir les restrictions sur les exportations d'armements soutenant que les ventes d'armes à l'étranger sont nécessaires pour la survie de l'industrie de défense nationale et, par extension, la sécurité du pays.

Concurrence : Avec plus de 800 dossiers traités et environ 400 recommandations, l'année 2024 s'est terminée sur un nombre de cas record pour le Surveillant des prix, l'Office fédéral chargé d'étudier et de relever les éventuels abus sur les prix des biens et des services. En 2024, les ménages ont cependant subi une pression à la hausse des loyers, des primes d'assurance-maladie, des prix de l'électricité et de la TVA. Le nombre de réclamations a atteint un niveau record (2 662), principalement sur les tarifs de la santé, de l'énergie et des plateformes numériques. En 2025, la surveillance des prix abusifs se concentrera sur UBS et les plateformes numériques, secteurs jugés préoccupants.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.